Impôts locaux à La Source

L'action menée depuis deux ans par l'AHLS pour arriver à la baisse des valeurs locatives surévaluées dans le quartier de La Source est-elle sur le point d'aboutir ?

On ne peut pas encore répondre affirmativement à cette question.

Les efforts déployés n'ont pourtant pas manqué. A la suite de nos interventions auprès de tous nos parlementaires,Jean-Pierre SUEUR a obtenu qu'une délégation de l'AHLS soit reçue le 5 avril au Ministère des Finances pour rechercher une solution à l'inégalité fiscale dont sont victimes les habitants de notre quartier en matière de taxe d'habitation et de taxe foncière.

A la suite de cette rencontre le Directeur des Services Fiscaux du Loiret a été chargé d'examiner avec bienveillance les demandes de réajustement du coefficient d'entretien qui lui seraient faites par les bailleurs sociaux et de procéder à un nouveau sondage de la situation du secteur pavillonnaire.

Dans ce cadre, un échantillon de 400 propriétaires de pavillons désignés de manière aléatoire dans les différents secteurs du quartier, ont reçu une déclaration modèle H1 à remplir et à retourner avant le 21 juin. Rappelons que ce formulaire de déclaration a déjà été rempli au moment de la construction et qu'il comprend tous les éléments permettant de calculer la valeur locative de l'habitation.

A partir du recueil d'informations que lui apporteront les déclarations, et des constatations qu'il fera, le Directeur des Services Fiscaux du Loiret examinera si une mesure d'ensemble, allant nous l'espérons, dans le sens de la baisse, pourra être prise pour tout le secteur pavillonnaire de La Source.

Nous ne pouvons préjuger des résultats de ce sondage mais tenons à préciser que :

1 - les personnes qui ont reçu une déclaration à remplir ont été choisis de manière aléatoire et non sélective, qu'elles aient ou non formulé antérieurement une demande de réduction de leur coefficient d'entretien.

2 - les propos de l'adjoint aux finances lors de l'assemblée générale du conseil consultatif du quartier le 12 juin, nous ont paru totalement déplacés, et ses menaces infondées. De toutes les personnalités rencontrées, jusqu'au plus haut niveau de l'administration, il est le seul à prétendre que les valeurs locatives à La Source ne sont pas surévaluées.

3 - si nous pouvons espérer que l'initiative prise par le Directeur de Services Fiscaux à la demande du Ministère des Finances aura des effets favorables dont nous ne pouvons préjuger l'étendue et l'ampleur, nous restons persuadés que seule une réforme de la fiscalité locale sera susceptible de mettre fin à la situation dénoncée dans notre quartier.

Equité et homogénéité sont nos seules préoccupations

Tous s'accordent à dire que la législation actuelle est obsolète. Elle a notamment conduit à créer des injustices notoires entre quartiers neufs de périphérie et quartiers anciens d'une même ville.

M. Brice HORTEFEUX, Ministre délégué aux collectivités locales a souhaité en juin dernier, lors de l'assemblée générale des Maires du Loiret, une profonde réforme de la fiscalité locale : «les bases servant de calcul à la taxe foncière et à la taxe d'habitation sont désuètes, les valeurs locatives déterminées en 1970 n'ont plus aucun rapport avec la réalité du marché immobilier», a-t-il dit.

Bercy le Ministère des Finances

Un point important pour nous, habitants de La Source.
Il convient de demander son inscription dans les prochains programmes électoraux, mais aussi voir la mise en place effective de cette révision.

A.H.L.S. Association des Habitants d'Orléans La Source

1, rue Stendhal - 45100 ORLEANS - Tél 02.38.69.28.22

Permanence au local tous les vendredis matin de 9 h à 12 h

e mail : ahls@ wanadoo.fr